



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 02 JUILLET 2018

Date de la convocation : 15 juin 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISSON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Serge BAUDY (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Anne Laure FABRE NADLER (Titulaire), Madame Michelle LACOSTE (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Isabelle DEXPERT (Suppléant), Madame Isabelle HARDY (Suppléant), Monsieur Sébastien SAINT PASTEUR (Suppléant).

**DÉLIBÉRATION N°180702_003
ÉLECTION 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE**

DÉLIBÉRATION N°180702_003
ÉLECTION 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Envoyé en préfecture le 03/07/2018

Reçu en préfecture le 03/07/2018

Affiché le



ID : 033-200010049-20180702-180702_003-DE

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, Doyen d'âge
Assisté par Monsieur Anacleto Alfonso, Secrétaire de séance

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection de la 1^{ère} Vice-présidence suite à l'arrivée à échéance du mandat précédent,

CONSIDÉRANT que la majorité absolue des délégués est présente,

VU les articles L5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 02 juillet 2018 relative à l'élection du nouveau Bureau Syndical,

VU la délibération en date du 02 juillet 2018 relative à l'élection de la nouvelle Présidence,

VU l'article 10.1 des statuts du Syndicat mixte Gironde Numérique ayant été créée par arrêté préfectoral en date du 1^{er} août 2007,

VU le chapitre 1 du règlement intérieur du Syndicat mixte Gironde Numérique,

Est élu, 1^{er} Vice-président du Syndicat mixte Gironde Numérique :

- Mr Matthieu ROUYEYRE

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 02 juillet 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT